



Secret d'Etat : la France soutient Al-Qaïda en Syrie.

Par [Jacques-Marie Bourget](#)

Mondialisation.ca, 28 juin 2015

legrandsoir.info

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#), [Services de renseignements](#)

Analyses: [SYRIE](#)

« La décision des États-Unis de placer Jabhat Al-Nosra, un groupe djihadiste combattant aux côtés des rebelles, sur leur liste des organisations terroristes, a été vivement critiquée par des soutiens de l'opposition. M. Fabius a ainsi estimé, mercredi, que « tous les Arabes étaient vent debout » contre la position américaine, « parce que, sur le terrain, ils font un bon boulot ». « C'était très net, et le président de la Coalition était aussi sur cette ligne », a ajouté le ministre. »

Nous sommes en décembre 2012 et la lecture de cet extrait du quotidien *Le Monde* indique que la France fait tout ce qu'elle peut pour empêcher qu'Al-Nosra, la branche d'Al-Qaïda en Syrie, soit inscrite sur la liste noire de l'ONU, celle qui désigne les organisations terroristes. Dès le « printemps » de Damas, Nicolas Sarkozy alors à l'Élysée, s'engage à fond pour que Bachar Al-Assad soit balayé. L'arrivée des socialistes au pouvoir, en mai 2012, augmente encore la haine de Paris pour le régime syrien : tout rebelle doit être considéré comme un saint. Peu importe s'il est le monstrueux enfant de Ben Laden. Ce qui est le cas de tous les combattants d'Al-Nosra.

Au grand dam de Fabius, Washington, qui ne peut faire moins dans un pays marqué par les attentats du 11 septembre, décide unilatéralement de déclarer terroristes ces jihadistes pourtant si utiles. En coulisse le Quai d'Orsay mobilise afin d'épargner l'infamie à cette composante « rebelle ». La preuve ? Nous la détenons par un courrier envoyé par la délégation marocaine à l'ONU à son ministère de tutelle à Rabat. La lettre du 29 avril 2013 est classée « Confidentiel/Très urgent », elle est signée de Mohamed Loulichki, l'ambassadeur du Maroc auprès des Nations Unies.

Cette missive fait état d'une demande de la Syrie auprès de l'ONU, intervention qui met visiblement la France dans tous ses états : Damas vient de sommer l'ONU de placer Al-Nosra sur la liste des organisations terroristes... Le courrier diplomatique marocain rapporte l'embarras de Paris qui « considère politiquement inconcevable de s'opposer à l'inscription d'Al-Nosra sur la liste des sanctions. Toutefois il est important pour la France qu'une telle inscription s'opère à travers des canaux autres que la Mission syrienne et de couper l'herbe sous les pieds de la Syrie qui a toujours assimilé l'opposition syrienne à des groupes terroristes ».

Que faire pour éviter l'opprobre à Al-Nosra-Al-Qaïda, organisation bien vue de Fabius ? Toujours selon le courrier marocain, Paris a imaginé une réplique qui est le « résultat de plusieurs semaines de négociations ». La ruse, qui a été approuvée par le Royaume-Uni, consiste à ajouter discrètement le nom d'Al-Nosra à la liste des sanctions qui frappe Al-

Qaïda en Irak. Ainsi l'initiative de Bachar serait contrée et les « rebelles » aimés de Paris moins stigmatisés...

Cette lettre de l'ambassadeur du Maroc continue d'être instructive quand on lit sous la plume de l'excellence la position de Riyad face à une mise au pilori d'Al-Nosra : « L'Arabie Saoudite nous a déjà communiqué ses craintes quant à la perspective de l'inscription d'Al-Nosra et son instrumentalisation pour établir un lien entre le terrorisme et les pays qui soutiennent les groupes armés de l'opposition syrienne ». Cette phrase mérite une traduction un peu plus brutale, avec des circonvolutions Riyad dit la chose suivante : « Impossible de stigmatiser Al-Nosra alors que nous soutenons, armons et finançons ce groupe. Impossible qu'il soit dit et écrit que nous sommes des alliés du terrorisme ».

Finalement, le 31 mai 2013, la France de Fabius va perdre le match, l'ONU couche Al-Nosra sur sa liste noire. Avec des sursauts encouragés par Paris les « rebelles » tentent en permanence d'en être rayés. Ainsi, en septembre 2014, quand Al-Nosra libère 45 Casques bleus qu'il détient en otage, le Quai d'Orsay appuie discrètement la demande des élèves de Ben Laden qui exigent, en échange, d'être rayés de la « Liste des sanctions ». Le « deal » n'a pas marché, mais il est en mouvement depuis que John Kerry, bien longtemps après Fabius et le ministre des Affaires étrangères du Qatar, est venu à son tour approuver le bon travail d'Al-Qaïda en Syrie.

Jacques-Marie Bourget

La source originale de cet article est legrandsoir.info
Copyright © [Jacques-Marie Bourget](http://legrandsoir.info), legrandsoir.info, 2015

Articles Par : [Jacques-Marie Bourget](http://legrandsoir.info)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca